

Monde Tsigane

JOURNAL

N° 28 / 3^{ÈME} TRIMESTRE 2008 - 3,8€ / 25 FRANCS



Editorial

Qu'elle soit fondée sur des critères économiques, familiaux ou religieux, l'itinérance n'est pas l'errance. Organisée, structurée selon des valeurs culturelles ou une vision du monde, l'itinérance interroge, inquiète, une société de sédentaires qui elle-même organisée sur des repères très différents vit cette forme de vie comme une agression à une norme bien établie autour de la notion de propriété. A l'habitat en dur s'oppose l'habitat mobile. A la carrière professionnelle s'oppose l'activité itinérante et aléatoire. Décrite aussi comme une forme d'opposition au modèle dominant, l'itinérance fait

aujourd'hui partie intégrante de la culture d'un peuple, agissant comme un élément fédérateur et inscrivant son appartenance à cette communauté que nous appelons les Gens du Voyage.

On peut penser que c'est dans cet esprit que Mr Besson a promulgué cette loi qui fait tant parler d'elle ; autant dans sa phase de réalisation, qu'elle ne l'a été dans sa phase de promulgation. Il s'agit de donner aux Voyageurs les conditions décentes au maintien d'un mode de vie reconnu par la Constitution.

Presque dix ans après son écriture, l'application de cette loi montre encore la distance qui nous sépare de l'acceptation de cette dif-

férence. Trop souvent encore, nous sommes confrontés à des positions extrêmes que nous pourrions caractériser d'une part, par le souhait de sédentariser par tous les moyens, et d'autre part, par le souhait de voir ces personnes ne jamais s'arrêter près de chez soi.

Ces positions qui sous-tendent à la fois l'assimilation et le rejet, ne peuvent constituer des réponses fiables et pérennes à l'amélioration des conditions de vie des Gens du Voyage, ainsi que leurs rapports avec la société dominante, lesquels sont trop souvent nourris par la peur et l'ignorance. Connaître l'itinérance et ses repères devient alors une étape indispensable.

L'ARTAG ■



Extraits du roman "Si j'avais des ailes"

Panchi, jeune Manouche de 15 ans, s'adresse à son père qui a subitement disparu de sa vie... A travers cet appel au père absent et silencieux, l'enfant donne à voir son peuple avec ses croyances, sa culture et ses traditions. C'est aussi un aveu : celui d'un enfant, qui, par la découverte de l'écrit, se voit transporté dans l'autre monde, celui du Gadjo. Cette confrontation fait ressurgir la peur des anciens : voir les siens s'éloigner et son identité disparaître... Quand l'auteur, Ahmed Kalouaz, fait une lecture de son récit, il vous invite à un véritable voyage dans la culture Tsigane. Vous pourrez le retrouver lors de notre Festival Itinérances Tsiganes à la mi-novembre...

Si j'avais des ailes, Ahmed Kalouaz / Actes Sud Junior - Mars 2008 - 68 p.

” Mon cœur et mes pas vont au même rythme, talons frappant le sol, cœur cognant dans la poitrine. Cette idée de partir, d'avancer, tu la connais aussi.

Lorsque tu as épousé maman, vous avez disparu pendant quinze jours, c'est la coutume d'enlever la mariée. Aujourd'hui tu es encore parti et je te cours après. Cela fait plus de quinze jours, et l'on ne compte plus les nuits.

Si j'avais sous mes pieds les ailes d'un ange, je t'aurais, je crois déjà retrouvé. En attendant, il y a tant à dire, à parler, à raconter.

Dire d'abord que je suis né quelques mois après votre escapade. À votre retour maman s'est pris une paire de claques par son père. C'est aussi la coutume, pour montrer que c'était encore lui le chef. Il n'a pas frappé fort, comme tous les pères, il aimait sa fille. Le groupe vous a offert une caravane et c'est devenu chez nous.

La caravane, c'est la vie et la mort liées. Lorsqu'un patriarche meurt, on distribue quelques objets et l'on

brûle sa demeure. Tu avais hérité d'une roulotte encore tractée par un cheval. Cela se voyait beaucoup dans le pays de Loire entre Tours et Romorantin.

J'avais cinq ou six ans quand tu m'asseyais entre toi et maman sur le siège avant, me laissant tenir les rênes. Nous traversions quelques villages avant de nous arrêter au bord du Cher dans des champs où les bêtes pouvaient brouter à leur guise, et nous, nous reposer à l'ombre.

C'est dans un pré bordant la route qu'un jour, j'ai trouvé ce fameux carton de livres laissés là comme un cadeau. Personne ne lisait chez nous, personne ne s'intéressait aux livres ni aux mots couchés sur le papier. Une nouvelle langue s'est ouverte à moi, une découverte plus importante qu'un trésor.

À dix ans, j'avais envie de dévorer, et les vieux craignaient que je ne m'abîme les yeux, que tous ces mots me tournent la tête. Par respect pour vous, je ne montrais pas trop ce que je savais, me contentant de tout mettre en mémoire.”

suite page 8 →

Dans ce numéro

P2 Chronique juridique

La domiciliation aujourd'hui

Actualités / Brèves de terrains

Ouverture de Brignais

P3 Parole aux Voyageurs

Ouverture de Brignais vue par une habitante

P4 Zoom sur ... Voyage, Itinérance et Errance :

Le Voyage aux multiples facettes

Interview de Martine Duculty : Le voyage, ça crée des liens, des rencontres...

Oh Saintes Maries, rencontres en "Terre gitane"

P6 Vie de l'association

Voyage Tsigane au château de Goutelas Bilan des Journées régionales

P7 Parole aux partenaires :

FNASAT : AG Bilan et perspectives

Centre Social de Brignais et les familles des Vallières

P8 Et encore

La FNASAT entendue par le Commissaire Européen au Droit de l'Homme

Chronique Littéraire : Suite Extrait "Si j'avais des ailes"

Musique

Le nouveau régime de la domiciliation : vers un contrôle accru des Voyageurs ?

Si l'itinérance n'est pas l'errance et relève d'un choix de vie, sa spécificité implique des aménagements. Tel est le cas pour l'adresse. La domiciliation permet aux Voyageurs d'avoir une adresse administrative pour faire valoir leurs droits civils et sociaux, mais également pour recevoir leur courrier personnel.

La domiciliation doit être distinguée de la commune de rattachement. En effet, cette dernière est prévue par la loi de 1969, sa désignation conditionne la délivrance d'un titre de circulation ainsi que le respect des obligations fiscales, le droit de vote et la délivrance d'une carte d'identité. La commune de rattachement constitue une obligation, la domiciliation est au contraire un service qui permet d'accéder à un certain nombre de droits.

Adoptée dans un contexte médiatique important, la loi du 5 mars 2007 relative au logement opposable a, parmi d'autres dispositions, réformé la domiciliation. Une circulaire du 25 février 2008 vient éclairer les deux décrets d'application des 15 mai 2007 et 20 juillet 2007.

Ces textes auront des répercussions importantes pour les Voyageurs, et leurs associations.

● La loi instaure une nouvelle catégorie de personnes : **les personnes sans domicile stable**, définies comme "toutes personnes qui ne disposent pas d'une adresse leur permettant de rece-

voir et d'y consulter leur courrier de façon constante". La circulaire précise qu'il peut s'agir de personnes qui vivent de façon itinérante, en hébergement temporaire ou en centre d'hébergement d'urgence. Elle fait donc une **confusion entre un mode de vie itinérant choisi et des situations d'exclusion subies par les personnes**. Or, si les Voyageurs peuvent rencontrer des situations précaires, ce n'est pas leur mode de vie qui l'est. En effet, qu'ils voyagent toute l'année, quelques mois ou quelques semaines par an, l'itinérance n'est pas synonyme d'exclusion. Elle constitue au contraire un mode d'organisation familial et social, qui ne relève pas des problématiques des personnes vivant en hébergement temporaire.

● La circulaire exclut des "personnes sans domicile stable" les personnes qui stationnent sur une aire d'accueil pour une durée de plusieurs mois, "pour peu qu'elles puissent y recevoir leur courrier". Cette précision interroge sur la pérennité des droits ouverts et du domicile. En effet, la domiciliation postale permet aux Gens du Voyage de maintenir leurs droits et leur adresse dans un même endroit, évitant ainsi de devoir changer, par exemple, de CAF tous les six mois. **Un nombre important de familles risquent de se retrouver privées de leurs droits, faute d'avoir fait le changement d'adresse**. C'est d'autant plus surpre-

nant que c'est contraire à l'idée même de la domiciliation.

● Par ailleurs, le nouveau dispositif comporte une mention spéciale concernant les Gens du Voyage, qui ne pourront toujours pas, au contraire des autres personnes sans domicile stable, s'inscrire sur les listes électorales de leur lieu de domiciliation ni y faire établir une carte nationale d'identité. Pourquoi maintenir cette distinction, fondée sur le régime de la loi de 69 ? Il s'agit ici d'une discrimination légale, qui perpétue une confusion administrative.

● **Deux types d'organismes pourront procéder à la domiciliation** : les centres communaux d'action sociale (CCAS) et les centres intercommunaux d'action sociale (CIAS) d'une part, les **associations et autres organismes agréés** d'autre part. Les CCAS et les CIAS auront la possibilité de refuser la domiciliation aux personnes dont ils estiment qu'elles ne justifieront pas d'un "lien suffisant" avec la commune. La circulaire précise que ce lien suffisant est caractérisé par "l'installation ou l'intention de s'installer sur la commune", qui peut prendre des formes variées, telles que l'exercice d'une activité professionnelle ou la présence de liens familiaux sur la commune. Aucune durée minimale de présence sur la commune ne peut être exigée. Il n'empêche que cela peut exclure les Voyageurs de la possibilité de se faire domicilier par un CCAS, leur approche du territoire étant parfois différente de celle d'un sédentaire.

● Le principal apport des décrets est d'établir un **formulaire unique de domiciliation**, qui permettra une reconnaissance officielle de l'adresse ainsi établie. Cette officialisation permettra aux Voyageurs de rencontrer moins de difficultés pour justifier de leur adresse au quotidien. Par ailleurs, la circulaire précise que des négociations seront entreprises pour tenter d'apporter des solutions, notamment au problème des assurances.

● La contrepartie de cette officialisation est un **contrôle accru** des organismes domiciliaires et des personnes domiciliées, ce qui pose des questions tant pratiques qu'éthiques.

● L'activité de domiciliation comporte de **nouvelles tâches** pour les associations, sans qu'aucun financement ne soit prévu. Les différentes tâches de la domiciliation sont ainsi précisées :

- ▶ délivrance d'une attestation après entretien préalable,
- ▶ réception et mise à disposition du courrier,
- ▶ suivi des personnes le cas échéant,
- ▶ tenue de l'enregistrement des visites,
- ▶ transmission des copies des attestations et radiations aux organismes de sécurité sociale, avec l'accord de la personne,
- ▶ information sur demande aux organismes payeurs.

La circulaire détaille les tâches de la domiciliation et précise que celle-ci ne peut être faite qu'à titre gratuit.

S'il est évident que l'accès à une adresse doit être rendue possible par la gratuité, il est surprenant que les pouvoirs publics délèguent ainsi, sans contrepartie, une mission de service public. A l'image des politiques publiques actuelles, la société civile est largement mise à contribution, sans que son rôle soit matériellement reconnu.

Au-delà de ces considérations financières, qui ne sont pas des moindres dans un contexte de précarisation et de paupérisation des associations, la question du contrôle et du fichage des personnes par la domiciliation est extrêmement sensible. En effet, l'obligation pour les associations de transmettre leurs données aux organismes payeurs se double, pour les personnes domiciliées, d'une obligation de **se présenter au moins tous les trois mois** pour relever leur courrier, avec le risque, si elles ne le font pas, de se faire radier.

Ces deux obligations peuvent amener à penser que cette réforme, si elle permet d'officialiser l'adresse de domiciliation, a également pour objet de surveiller une population mouvante, et considérée, si ce n'est comme dangereuse, au moins comme marginale.

T. B. ■

1— Circulaire n° DGAS/MAS/2008/70 du 25 février 2008 relative à la domiciliation des personnes dans domicile stable. Ministère du logement et de la ville.



ACTUALITÉ / BRÈVES DE TERRAINS

Le terrain familial des Vallières

Le 17 juin dernier, le terrain familial des Vallières, à Brignais, a été inauguré en présence du maire de la commune et de ses services ainsi que de l'ensemble des partenaires locaux ayant travaillé autour de ce projet d'amélioration des conditions d'habitat.

Ce terrain qui prend appui sur la circulaire du 17 décembre 2003 est composé de 20 parcelles locatives équipées chacune d'un bloc sanitaire individuel auquel les familles peuvent adjoindre leur habitation mobile. Par ailleurs, 10 ménages titulaires du Registre du Commerce et des Sociétés bénéficient, en outre, d'un emplacement locatif destiné à leur activité professionnelle.

Ce projet, fruit d'une longue collaboration entre l'ARTAG, la commune et les futurs habitants, a démarré en 2005. A la suite d'un diagnostic destiné à repérer les besoins des familles et les contraintes communales, la commune a décidé de confier à l'ARTAG l'accompagnement social du projet jusqu'à sa livraison, il y a quelques semaines.

Nous avons veillé, à ce titre, à associer les Voyageurs à chaque étape du projet : ces derniers ont constitué un groupe de 5 représentants, présents à chaque réunion en mairie. (Voir interview ci-contre)

Nous ne pouvons que nous féliciter de l'avancée des projets d'habitat à destination des Voyageurs. Deux projets, dont Brignais, ont d'ores et déjà été livrés en attendant ceux de Mornant, de St Laurent-de-Mure et de Tarare, prévus dans le second semestre 2008.

Peggy Blond ■



Le terrain familial des Vallières : Un projet d'habitat concerté

Au lendemain de son inauguration, il nous paraissait important de revenir sur l'histoire et la conception du terrain des Vallières à Brignais (69). Une habitante, Joëlle Bayer, nous a reçus chez elle avant et après l'installation sur le terrain définitif pour en discuter.

Quels sont vos liens avec la commune (ancêtres, attaches familiales, économie) ?

Ma famille était de la région du côté de ma mère, mon grand-père paternel d'Irigny. J'ai donc passé mon enfance à Irigny, et suis venue à Brignais au moment de mon mariage en 1997, à cette époque nous étions une dizaine de familles, le terrain appartenait à la commune... Mon mari a même travaillé pour le propriétaire d'à côté...

Qui a fait émerger la demande sur ce projet ?

D'après ma tante, il y avait déjà un projet de terrain familial il y a 25 ans... Vous voyez ça ne date pas d'hier !...

Comment on vous a fait participer ? (Choix du terrain, emplacements, matériaux...)

En 2004-2005, il y a eu le diagnostic pour voir qui étaient les familles, quels étaient leurs demandes et besoins... Après, on a choisi 5 représentants des familles, dont mon mari faisait partie, comme ça les représentants parlaient au nom de toutes les familles du terrain... Depuis, il y a eu plus d'une dizaine de réunions avec les représentants, d'autres hommes du terrain et avec les élus... heureusement que nous étions présents à ces réunions ! Cela nous a permis de voir comment ça avançait et de dire ce que l'on pensait...

On a quand même été un peu écouté, les représentants ont demandé beaucoup, comme



le fait d'avoir du petit gravier sur les emplacements, ils ont été consultés sur des aspects techniques, sur l'aménagement des aires de ferrailage... L'ARTAG aussi a bien fait avancer les choses. En réunions, les hommes étaient plus ou moins d'accord avec le maire, mais ça se passait bien...

Maintenant que le terrain est pratiquement terminé, votre installation est prévue dans quelques jours, quelles sont vos impressions sur ce projet ?

Cela a été long, mais dès que les travaux ont commencé on avait peur que ça reste comme ça, maintenant on a vraiment hâte, les p'tits aussi..!

Il y a encore des problèmes qu'il faut régler, le terrain est ouvert on doit s'installer dans quelques jours et il est déjà abîmé ! Vous avez bien vu cet après-midi, notre terrain se trouve

dans une zone industrielle (comme de nombreux terrains destinés aux familles du Voyage) et aujourd'hui encore il y a plusieurs camions qui sont rentrés sur le terrain, pensant être dans la zone industrielle, qui est une impasse et surtout une zone de vie où vivent beaucoup d'enfants ! Ce matin un camion est entré et est resté coincé, en faisant des manœuvres il a embouti un muret avec le grillage... D'autres passent la nuit à fond en voiture pour faire des dérapages... Vous avez bien vu cet après midi... (en 1h30 nous avons vu deux camions rentrer sur le terrain et une voiture de gros cylindre, étrangement au terrain, venir "s'amuser" à faire des dérapages), et c'est comme ça depuis des semaines, les camions la journée, des voitures la nuit pour nous déranger !!! Ça va coûter encore des milliers d'Euros à la commune, et surtout, c'est un danger pour nos enfants !"

L'interview a repris après l'installation des familles...

Et aujourd'hui Joëlle, maintenant que vous êtes installés, qu'en pensez-vous, cela valait le coup d'attendre ?

Oui on l'attendait depuis longtemps... maintenant c'est vrai que depuis que nous sommes installés, nous avons déjà eu de gros soucis ! Pendant les grosses pluies, la semaine dernière, le terrain a été totalement inondé, car il n'y a que deux petites plaques d'égouts, une placée en haut du terrain, l'autre en bas... Le terrain étant en pente, toutes les eaux sont descendues et ne pouvaient pas s'écouler... Regardez par vous-mêmes !... (Joëlle me montre les photos du terrain inondé prises grâce au téléphone portable) Et puis on attend toujours le téléphone, les familles paient l'internet pour rien...

Sinon, c'est vrai que depuis qu'il y a ce terrain cela a créé d'autres liens entre les familles, on est quand même plus ensemble, les emplacements sont très proches donc on se parle plus et ça se passe bien... C'est bien d'avoir choisi son emplacement suivant les ententes de chacun !...

Le terrain est plus sain maintenant pour les gamins et pour nous, enfin nous avons des sanitaires, alors qu'avant, on les partageait à dix ménages !

Et puis on est chez nous, chacun chez soi ! On a pu délimiter nos parcelles et mettre des palissades pour conserver notre intimité, c'est important !!"

Interview réalisée par A.A. auprès de Joëlle Bayer ■



Le Voyage aux multiples facettes

Il y aurait dans la population des Gens du Voyage deux types de Voyageurs : les sédentaires et les Voyageurs ; les sédentaires sont bien sûr ceux qui par essence ne voyagent plus. Ils vivent depuis parfois de nombreuses années sur un terrain de la commune, sur le territoire de laquelle ils sont le plus souvent tolérés, plus qu'intégrés. L'autre catégorie est le Voyageur, celui que l'on voit apparaître de temps en temps sur le territoire, mais qui ne reste pas. Commerçant, chineur, ... on ne veut pas trop savoir d'où il vient, ni même s'il est déjà venu, pourvu qu'il ne reste pas trop longtemps. Voilà comment on peut décrire la vision très actuelle de l'itinérance des Gens du Voyage.

Il n'est pas rare d'ailleurs d'entendre, lors d'une réunion quelconque, un responsable s'étonner que l'on appelle encore "Gens du Voyage" celui qui réside sur sa commune depuis plus de vingt ans ou bien, au contraire, entendre cet élu déplorer que des Voyageurs de passage, prétendent rester sur sa commune plus d'une semaine. Ce qui est sous-entendu là, c'est la notion de sédentarité, exclusive de la notion de voyage. On est soit l'un, soit l'autre. **Bien sûr derrière ce découpage hâtif et brutal, il y a le désir innoué d'assimilation d'une partie de cette communauté qui aurait choisi notre mode de vie, en abandonnant ce qui pour le Gadjô fait référence à la culture Tsigane : l'itinérance.**

Découper le monde du Voyage d'une façon aussi manichéenne est très réducteur et dangereux lorsqu'on a la prétention d'apporter des réponses d'habitat à cette communauté et ce, quelque soit la façon dont elle vit l'itinérance ou la sédentarité. D'ailleurs, les pouvoirs publics ne s'y sont pas trompés dans leur découpage artificiel de la population. Aux catégories **sédentaires** et **itinérantes**, ils ont rajouté la catégorie de **semi-sédentaires**. Si la première se caractérise par un habitat stable sur un lieu identifié sans pratique du voyage, et la deuxième par une pratique continue du voyage sans attache pérenne, ni séjour prolongé sur un territoire quelconque, le Voyageur semi-sédentaire serait un mélange des deux ; c'est-à-dire quelqu'un qui ne pratique le voyage que quelques mois par an, en même temps qu'il s'identifie à un territoire d'appartenance.

Mais il me semble nécessaire de compliquer le paysage en rajoutant un **quatrième groupe que je nomme le quasi sédentaire**, parce que nous ne savons pas quelles sont les réelles intentions de ces personnes : aller vers une vie sédentaire, ou bien continuer le voyage. Pour elles les aléas de la vie (maladie, difficultés économiques, problèmes familiaux...), alliés aux difficultés de trouver des lieux de stationnement et à l'application de lois de plus en plus coercitives, ont interrompu ou considérablement réduit leur capacité et leur désir de voyager.

Cette catégorisation reste toutefois insuffisante à jamais car elle ne prend en compte les personnes que pour un lieu déterminé. Je suis d'ici ou non. Mais qu'en est-il du Voyageur propriétaire de son terrain dans la région de Grenoble sur lequel il réside à l'année et qui se rend au pèlerinage des Saintes-Maries-de-la-Mer ? Sans nul doute il sera considéré comme un itinérant par les autochtones. Ce Voyageur qui stationne neuf mois sur douze sur une aire d'accueil et qui n'attelle sa caravane que pour aller vingt kilomètres plus loin, doit-on le considérer comme un Voyageur ? C'est le concept de voyage ou d'itinérance qui est peut-être inapproprié pour caractériser ce phénomène. **François Lacroix**, ancien directeur de l'association des Gens du Voyage de l'Essonne, développe le concept de mobilité :

Le rapport à la mobilité marque ainsi l'identité Tsigane, mais de manière très diverse d'un groupe familial à l'autre. Pour certains, elle est la marque de la distinction culturelle. Pour d'autres, elle est une des couleurs collectives de l'identité. Pour tous, elle dit cependant une certaine forme de rapport aux biens, aux autres, à l'espace, au monde, au monde des vivants et des morts. L'expérience centrale du monde peut se dire pour une part en celle du déracinement et du détachement. (in la revue *Territoires* "Nous sommes tous des mobiles-hommes" n°435. février 2003).

Vu sous cet angle là, le rapport au voyage ne se limite pas à sa pratique effective ou non, mais apparaît comme un élément fondateur d'une culture qui organise la vie différemment et produit une vision du monde spécifique.

Le voyage n'est pas le fait du hasard et du bon vouloir des Gens du Voyage. Il correspond à des besoins et s'organise selon des repères précis.

Comme le dit souvent **Alain Reyniers**, directeur de la revue *Etudes Tsiganes*, le voyage répond d'abord et avant tout à des besoins économiques. Il permet aux familles de se rendre sur les lieux où il y a du travail, des affaires à faire, des activités à développer. Même si le voyage peut répondre à des besoins familiaux ou culturels, il reste toujours sous-tendu à des possibilités économiques qui permettent la subsistance du groupe familial. C'est par ailleurs ce qui peut expliquer que l'économie des Gens du Voyage, plutôt que de reposer sur un métier, s'appuie sur des activités économiques multiples qui permettent une adaptation aux lieux, au temps et aux besoins en main-d'œuvre.

Ces cycles de voyage s'organisent en fonction des besoins économiques et s'articulent autour de la notion de groupe familial plus ou moins élargi. **Jean-Baptiste Humeau** dans son ouvrage "Tsiganes en France, de l'assignation au droit d'habiter" introduit avec justesse la notion de **polygone de vie** pour illustrer l'utilisation de l'espace par les Gens du Voyage et qu'il définit ainsi : "Le polygone de vie désigne l'ensemble des lieux de stationnement ou de séjour prolongé, voir de résidence durable et de sédentarisation des caravanes d'une famille du Voyage qui, tout au long d'une année constituent les bases géographiques de l'espace parcouru."

Cet espace de vie est très différent d'un groupe familial à l'autre et s'il subit aussi les éléments extérieurs, comme la durée possible de stationnement ou les mesures coercitives locales, il peut être considéré comme une carte d'identité du groupe familial. Sa surface est très variable. Il peut avoir un caractère relativement local, mais peut tout aussi bien prendre une dimension nationale, voir internationale. Le travail de J.B Humeau permet aussi de faire ressortir la combinaison des lieux de stationnement utilisés par les groupes. Ici le stationnement est sauvage, là il est d'ordre familial sur un terrain leur appartenant, et ailleurs, il sera sur terrain "désigné".

C'est pourquoi lorsque nous parlons de politique d'habitat pour les familles de Voyageurs, il est nécessaire de se référer non pas à un lieu fixe qui peut être le territoire de sa commune, ou bien encore de sa communauté de communes, mais bien à un espace de circulation et de déplacement dans lequel se jouent des relations familiales, culturelles et économiques. Ainsi, les Gens du Voyage ne sont jamais de nulle part. Ils sont à la fois sédentaires et mobiles. Le Voyage peut être régulier ou bien irrégulier. La classification administrative en trois catégories comme nous l'avons vu n'offre qu'une vision extrêmement parcelaire de leurs besoins, et, à l'inconvénient de figer les politiques à partir d'une vision de Gadjô.

Il s'agit bien, par une politique d'habitat, de donner aux Voyageurs la possibilité de maintenir un mode de vie faite de périodes d'itinérance et de périodes de stationnement ou de sédentarisation, dont le polygone de vie, est la représentation géographique.

Mais il faut avoir à l'esprit les conclusions du travail de J.B Humeau.

Les contraintes géographiques actuelles prennent de nouvelles formes et ne laissent aux Gens du Voyage que peu de possibilités :

- survivre en sauvant son identité par une insertion géographique qui ménage son invisibilité ;
- se figer dans des formes héritées d'une mobilité dont l'usage se réduit au carré obligé des lieux publics.

L'insertion géographique des polygones de vie des Gens du Voyage ne peut se réaliser sans qu'une signification sociale, économique, soit reconnue au lieu d'habitat pour le séjour comme pour la résidence. Cette fonction ne peut durablement s'inscrire dans une géographie, qu'à la condition de renouveler profondément la relation entre la société et les Gens du Voyage. Cet avertissement en forme de conclusion de J.B Humeau pourrait être le fil conducteur de la révision des schémas départementaux dont la mise en œuvre est imminente pour que l'accueil obligé se transforme en habitat accepté.

X.P. ■

"Le voyage, ça crée des rencontres..."

Interview de Martine D

Qu'est-ce qui te pousse à voyager Martine ?

Je voyage parce que nos parents, nos grands-parents, faisaient parti du Voyage, ça fait parti de nos traditions, de notre culture, c'est notre mode de vie, c'est dans le sang ça ! Si je voyage c'est aussi pour le travail, en tant que foraine pour la vente sur les marchés. Avant mes parents faisaient les fêtes foraines, les travaux saisonniers, mais maintenant le travail c'est plus pareil, c'est le marché, l'élagage, la peinture... Mais malgré toutes les difficultés de leur vie, les Voyageurs persistent à s'en sortir, ils s'adaptent car ils ont toujours été de bons travailleurs débrouillards qui apprennent en famille.



Martine Duculty

Pourquoi certains Voyageurs se sédentarisent selon toi ?

Pour l'avenir de leurs enfants, pour la scolarisation qu'ils n'ont pas pu avoir, pour essayer de trouver un travail stable, parfois pour des problèmes de santé... D'autres sont fatigués du Voyage et des contraintes qu'ils rencontrent et pour d'autres c'est un choix !

Pour moi le but du Voyage c'est aussi la rencontre, on arrive sur une place, un parking, un champ, on voit des Voyageurs et on s'installe. C'est pour ça que 80 % des Gens du Voyage se connaissent, les gens se croisent dans les quatre coins de la France... Certains se sédentarisent, ils n'ont plus la même vie et se perdent de vue. Le voyage, ça crée des liens, des rencontres aussi bien avec d'autres Voyageurs qu'avec des Gadjô...

Les Voyageurs en maison par exemple quand on va les voir on parle de notre vie sur le Voyage, du passé et de l'avenir pour nos enfants, mais on ne parlera jamais des maisons, la richesse chez nous c'est pas notre priorité...

Comment tu organises et prépares le Voyage ? Et pour le travail tu réserves des places ?

Non, notre Voyage n'est pas organisé, c'est comme le vent : il part, il vient et repart. Nous on part à l'aventure, on aime la surprise, dans le temps quand on partait avec les parents, la journée on se trouvait à la campagne, on s'endormait et le lendemain au réveil on se trouvait à la mer !

Pour les marchés, on réserve pas auprès du placier, normalement il y a toujours une quinzaine de places réservées pour les passagers.

Souvent les Voyageurs parlent avec nostalgie du voyage, toi tu regrettes aussi le Voyage d'avant ? Aujourd'hui quelles sont selon toi les grosses difficultés du Voyage ?

Crée des liens,

”

Duculty



Oui je regrette le Voyage d'avant, car il y avait moins d'interdictions : pour travailler, pour s'installer sur les communes, si on voulait rester trois jours, quinze jours on ne se posait pas la question des papiers et autres, on demandait la permission à la mairie qui était rarement refusée... On avait plus de liberté !

Maintenant c'est plus pareil, les terrains nous sont désignés obligatoirement... Ces terrains sont surchargés et il faut attendre que quelqu'un parte de la place... Et en attendant, les Voyageurs

vont d'expulsions en expulsions, par manque de places ils se retrouvent en stationnement illégal malgré eux et sont condamnés à l'errance ! Avec toutes ces obligations qu'on nous impose, l'Etat nous fait perdre notre culture, notre façon de pensée et surtout notre liberté, il nous force à accepter une vie qui n'est la nôtre !

A l'heure actuelle, il y a trop de contrôles et d'injustice envers nous Gens du Voyage... nous sommes tout le temps contrôlés, les gendarmes ils font trop la pression sur les Voyageurs, certains rentrent en appartement car c'est trop dur dehors, ils sont contraints et ils ont peur ! Quand on entend dire : "Dégagez de là ! On va vous saisir vos caravanes, vos véhicules...", on a trash ! Avec toutes ces nouvelles lois, les Voyageurs ont peur que le passé ressurgisse comme à l'époque de la guerre [...]

C'est aussi le prix du Voyage, par exemple quand on part dans le midi, ça devient trop cher avec le prix de l'essence, les cautions qu'ils demandent sur certains terrains... Certains ont les moyens, mais d'autres les rmistes ne peuvent pas la payer cette caution, si on a cent euros dans la poche, c'est pour manger et mettre du gasoil...

Comment fait-on pour recevoir le courrier et garder un suivi avec les aides sociales quand on est sur le Voyage, est-ce que c'est difficile ?

Certains Voyageurs savent lire et écrire et se débrouillent seuls, et d'autres ont besoin des services de l'Artag et des services sociaux. Pour ceux qui voyagent, pour le courrier nous avons une adresse de domiciliation comme à l'Artag... Malgré cette adresse, nous sommes toujours considérés comme des SDF et des étrangers, alors que nous sommes des citoyens français [...]

Gadjé regardez-nous comme des êtres humains ! Nous Voyageurs notre richesse est dans le voyage et dans le cœur !"

Propos recueillis par A.A. ■

Voyage aux Saintes-Maries-de-la-Mer

Rencontres en "terre gitane" !

Gitans, Manouches, Sinti, Roms ou encore Yéniches, se sont retrouvés, comme chaque année, au moment du pèlerinage dit "des Gitans" aux Saintes-Maries-de-la-Mer en Camargue.

Ce temps de pèlerinage est bien sûr un moment de prières, de recueillement et de vénération de la Sainte Sara, patronne des Gitans. Après la Descente des Châsses, Saintes Maries Jacobé et Salomé, le 24 mai de chaque année Sara la Noire est portée par une congrégation de gitans jusqu'à la mer, en symbole de l'attente des Saintes.

Une procession majestueusement organisée, avec cérémonies, chants, musique et gardians, où des milliers de Voyageurs, mais aussi Gadjé et journalistes de toutes nationalités, se retrouvent.



Sandra Weiss, jeune artiste chanteuse de Nice

Par le passé, pratiquement chaque rue, place et bordures de mer étaient investies par les caravanes, aujourd'hui demeurent un parking aménagé pour les Voyageurs, deux campings municipaux et quelques petits lieux ça et là, à peine tolérés pendant ces huit jours...

A la tombée de la nuit les enseignes s'éteignent, pour laisser une unique rue avec quelques bars et restaurants... Heureusement que chaleur et ambiances flamenca sont assurées par les groupes du Boy et de la Negrita, pour ne parler que d'eux, ou encore par les fanfares Roms qui se produisent dans les rues.



Gérard Gartner, sculpteur-écrivain et Tony Gatlif, "Le" cinéaste des Voyageurs

L'équipe du Monde Tsigane a fait la rencontre de Voyageurs venus de toute la France :

Par pure tradition religieuse pour beaucoup, pour d'autres le pèlerinage est aussi un moment important d'activité économique avec le grand marché des Voyageurs, pour tous, c'est surtout un moment de retrouvailles entre familles et amis...

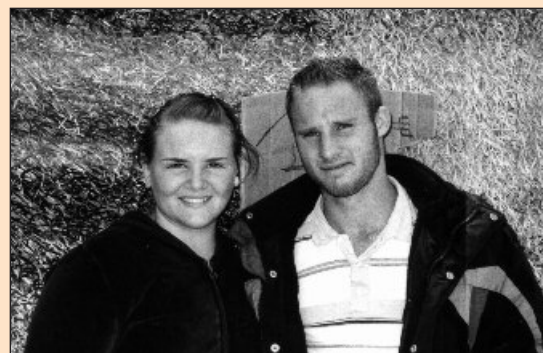


Manitas De Plata, le plus célèbre guitariste gitane



Famille Cappello, au centre Clovis Cappello, antiquaire, brocanteur... et chanteur

Alors que les touristes affluent en masse pour cette occasion, aux dires de certains commerçants, leurs pairs et autres résidents de la commune partiraient en vacances à cette période...



Wendy Pélagère et Sébastien Gauthier sur le marché des Voyageurs

A croire que la terre gitane n'est devenue qu'un pâle reflet des représentations du Voyageur véhiculées en France, qui vacillent entre fantasme et rejet.

A.A. ■

Voyage Tsigane au château de Goutelas

Le 13 juillet dernier une journée en l'honneur des Gens du Voyage a été co-organisée par l'Artag et le Centre Culturel de Goutelas (Loire), afin de faire connaître l'histoire, la culture et les activités économiques des différentes communautés du Voyage.

Pour cela, l'exposition "Gens du Voyage", réalisée par le Mouvement contre Racisme et l'Amitié entre les Peuples, a été présentée au public, venu en nombre pour cette journée de rencontres entre Gadje et Voyageurs. De nombreux échanges ont eu lieu à la table de presse, à partir de différents supports (expo photos, journaux, film...), concernant le quotidien et les difficultés de vie que rencontrent encore aujourd'hui les Voyageurs sur les terrains et sur le voyage.

Cette journée nous a également permis de présenter notre camion d'animations, avec lequel, chaque mercredi et vacances scolaires, les animateurs de l'Artag partent sur les terrains, afin de proposer des ateliers pour les enfants et de l'aide aux devoirs.

La soirée dans les jardins du château s'est merveilleusement terminée grâce au talent du groupe de jazz manouche, le trio *Sinti Swing*, formé par les frères Félix, qui appartiennent à la communauté des Gens du Voyage, et Michel Tournier à la contrebasse. Ces disciples du maître Django ont fait partager leur amour tant aux novices qu'aux passionnés, en enchaînant grands classiques et belles compositions de leur cru ! Un véritable succès, avec plus de 400 personnes au rendez-vous !

L'Artag tient à remercier toute l'équipe du Centre Culturel de Goutelas pour cette journée, ainsi que les *pères fondateurs* de Goutelas, dont Jean Bonnard faisait partie, sans lesquels ce beau projet humaniste n'aurait pu voir le jour. Cette journée était importante pour Jean, vice-président et co-fondateur de l'Artag, grand avocat et particulièrement grand défenseur de la cause des Gens du Voyage, depuis plus de 40 ans !

Martine Duculty et A.A. ■



Une journée sous le signe de la rencontre : au centre, Martine Duculty, Vice-Présidente de l'Artag et Paul Bouchet, co-fondateur de Goutelas

Les journées régionales Grand Rhône-Alpes : Gens du Voyage et travail salarié

Les journées régionales du grand Rhône-Alpes ont eu pour thème les activités professionnelles des Gens du Voyage et plus particulièrement les Gens du Voyage face à l'activité salariée.

La première journée, animée par la direction régionale du travail, a permis à tous les acteurs de terrains et leurs partenaires de se familiariser avec le contexte législatif et organisationnel qui régit cette immense bulle qu'est devenu le monde de l'insertion professionnelle.

Lors de la deuxième journée, une rencontre s'est déroulée avec différents partenaires, tels que le réseau des entreprises d'insertion, les associations intermédiaires et les chantiers d'insertion. La troisième journée a été l'objet d'une rencontre-échange entre acteurs associatifs, institutions de l'emploi et acteurs de l'insertion. Après le visionnage du film CODIPE "Apprentissages, savoir-faire et activités professionnelles des Gens du Voyage", la journée fut introduite par Alain Reyniers (Ethnologue,

directeur des *Etudes Tsiganes*) et Franck Sicler (Forain, Président de l'Artag), autour du thème de la place de l'économie dans la vie quotidienne et la culture des Gens du Voyage.

Plusieurs intervenants sont venus tour à tour présenter leur action. Christian Garnier, ancien directeur de l'association de Saintes, a parcouru l'histoire de l'entreprise d'insertion créée pour aider les Voyageurs de cette région à se construire un parcours professionnel.

L'association FACE a montré comment on pouvait imaginer des actions d'interface entre entreprises et personnes en insertion. La direction régionale de l'ANPE a présenté son outil d'évaluation des capacités professionnelles pour les personnes en recherche d'emploi. L'entreprise d'insertion Le Transit a évoqué la question de la formation en cours d'emploi pour les personnes en insertion. La diversité des intervenants et de leurs actions ont nourri les échanges tout au long de la journée et laisser entrevoir plusieurs possibili-

tés pour les acteurs proches des Gens du Voyage.

Nous retiendrons deux enseignements :

- La question de l'insertion professionnelle des Gens du Voyage peut tout à fait emprunter le chemin de l'activité salariée car les Gens du Voyage en ont les compétences ainsi que des savoir-faire monnayables dans plusieurs secteurs.
- Un partenariat est nécessaire entre tous les acteurs pour permettre la création de ce parcours d'insertion car les apprentissages des savoir-faire sont indispensables pour que les Gens du Voyage utilisent sans encombre ces chemins de l'emploi salarié.

Les conclusions respectives de Didier Botton de la FNASAT et Pascal Spirli de la DRTEFP ont dessiné des partenariats à mettre en œuvre dès la rentrée de septembre, date à laquelle les associations devront se retrouser les manches pour la mise en œuvre de ces conclusions.

X.P. ■

FNASAT, Assemblée générale

"Mettre en pl régionaux de

Tel était le thème retenu comme fil rouge de la dernière assemblée générale de la FNASAT tenue à Paris le 19 juin dernier. Abordé lors des rencontres régionales sur le projet de la fédération en 2004 et 2007, il fit l'objet d'un atelier lors de la rencontre nationale du 8 février 2008.

L'organisation régionale est inscrite dans les statuts de la fédération comme niveau d'animation, de coordination, d'échanges et de solidarités entre les associations locales. L'organisation administrative de la France renforce cet échelon par le développement des compétences des Conseils régionaux. Des partenariats nouveaux attachés à ces domaines de compétences, permettraient pour nos associations, d'articuler sur les territoires, proximité et ressources communes.

Aujourd'hui, nombre d'associations prolongent une pratique historique de rencontres régionales de façon plus ou moins organisée s'appuyant sur la volonté de quelques organisations ou personnes. Si ces initiatives permettent une mutualisation des pratiques et un partage des connaissances, elles n'autorisent pas une véritable conduite de projet régional. Enfin, ces initiatives apparaissent fragiles car elles ne reposent que sur la bonne volonté et ne sont plus à la hauteur des enjeux de structuration de notre mouvement fédéral pour les missions suivantes :

- ▮ Coordination, partenariat et mutualisation,
- ▮ Formation des personnels des institutions et collectivités locales, des élus locaux, des jeunes et des adultes des familles du voyage,
- ▮ Habitat par l'étude, le conseil et l'assistance ; l'expertise et l'accompagnement dans les projets de réalisation,
- ▮ Coordination des schémas départementaux en lien avec les préfetures de région,
- ▮ Représentation de la FNASAT au plan régional ; cet aspect introduit à la notion de délégation qui implique un mode relationnel rigoureux et le respect de règles précises qu'il conviendra de définir.

Ces actions mobiliseront des moyens humains permanents dont le financement doit être exploré auprès des Conseils régionaux. L'animateur du réseau régional serait salarié de la fédération et positionné dans les locaux d'une association locale.

Pour sa dimension territoriale, le pôle régional se réfère à un projet partagé

Assemblée du 19 juin 2008 à Paris Face aux pôles de la FNASAT

ou à des logiques d'usage mais il ne peut faire l'économie d'une juxtaposition à la région administrative pour les motifs précisés ci-dessus. Dans la plupart des cas il se concevrait inter régional.

Après avoir débattu sur le thème, l'assemblée générale s'accorde à dire que la mise en place des pôles régionaux doit faire l'objet à présent d'une mission à part entière de la fédération en lien avec les associations locales. L'assemblée approuve le calendrier proposé par le Président :

- ▶ Fin octobre, écriture du projet global mis à l'approbation du conseil d'administration,
- ▶ Dans le dernier trimestre de l'année 2008, rencontres et négociations avec les instances régionales de deux pôles choisis pour leur avancée sur le sujet.

Les autres temps forts de l'Assemblée générale

Le rapport moral du Président Michel Mombrun met en évidence la bonne santé de la fédération visible dans les actions qu'elle conduit et ses finances équilibrées ; visibles aussi dans les partenariats qu'elle active avec les grands réseaux comme la Ligue des Droits de l'Homme, Médecins du Monde, le MRAP, l'ANGVC... ou les institutions telle la HALDE. L'actualité politique de l'année 2007 se prêtait particulièrement aux interventions dans l'espace pour faire valoir nos points de vue : élections présidentielle et législatives ; loi de prévention de la délinquance, nouveaux textes sur la domiciliation. Pour chaque occasion, *Monde Tsigane* s'est avéré un partenaire médiatique efficace.

L'actualité, c'est aussi la recrudescence des actes de rejet et de stigmatisation à l'encontre des familles roms, citoyennes d'Europe. Au niveau national, la fédération est membre du collectif Romeurope qui rassemble des groupes locaux de citoyens mobilisés pour la défense des droits des familles roms. Michel Mombrun invite les associations de la FNASAT à se rapprocher et établir des liens avec ces groupes locaux qui se réfèrent aussi à nos valeurs.

En interne, un travail important et de qualité fut produit par la commission formation dans la perspective de la structuration d'un service formation : projet pédagogique adossé à la charte d'adhésion, référentiel des formations, identification d'un pôle de formateurs. La mise en œuvre du service impose le recrutement d'un temps de salarié dont il faut s'assurer de la parfaite maîtrise du risque financier.

Enfin, l'exigence d'agir avec les Gens du voyage rappelée en introduction de l'assemblée de 2007 trouve cette année un début de concrétisation institutionnelle avec la création du collectif des associations de Voyageurs qui envisage un mode relationnel permanent avec la FNASAT. Au-delà, Michel Mombrun invite chaque association locale à réfléchir à des modalités innovantes pour assurer la participation des Voyageurs à la gestion et aux décisions qui concernent leurs activités et leur vie quotidienne.

D.B. ■

Le Centre Social de Brignais et les familles des Vallières

Depuis quand avez-vous des liens avec les familles des Vallières ?

Depuis 1 an, nous avons répondu favorablement à l'appel de l'ARTAG pour un travail en partenariat sur le terrain. Notre vocation de Centre Social étant communal il n'y avait aucune raison de refuser cette proposition. D'autant plus que ces personnes n'étaient pas représentées sur la structure. Cela est aussi une réponse à nos objectifs de mixité sociale et que chacun puisse être acteur dans les structures associatives.



© Ville de Brignais

Quelles sont les actions qui ont été mises en place par ou avec le Centre Social à destination des familles des Vallières ?

Dans un 1^{er} temps nous avons surtout fait connaissance des personnes des Vallières avec l'appui des animations de l'ARTAG. Un 1^{er} travail de relation, de prise de contact, avant de se faire confiance.

Depuis Janvier 2008, de multiples activités ont été mises en place avec les enfants des Vallières, telles que des ateliers d'animation sur le terrain avec l'ARTAG et la commune, des repas avec les familles au Centre Social, des activités au Centre de loisirs (mise en place d'une navette ; minibus du Centre Social), des jeux au parc de Brignais et une visite à la bibliothèque...

Certes les animations, jeux et autres activités se sont conduites, mais n'oublions pas que cela n'est qu'un support pour créer du lien social.

Quelles ont été les difficultés rencontrées (si existantes) ?

Les animations fonctionnent sur le terrain, et nous avons même enregistré quelques inscriptions d'enfants des Gens du Voyage sur nos CLSH, mais il apparaît

que cette confiance accordée au Centre Social reste fragile et demande à être consolidée dans le temps au risque de rompre cette relation de confiance avec quelques familles. L'envie ou le désir des familles de faire la démarche de venir inscrire les enfants et de les accompagner au centre n'est pas encore acquise.

Selon vous, quel est l'intérêt de travailler en partenariat (Mairie, Artag, autres acteurs...) auprès de ces familles ?

Cette action partenariale apporte dans notre champ d'intervention une complémentarité qui est bénéfique pour nos missions réciproques. Cela répond aussi à nos objectifs d'ouverture du Centre Social à tous les publics avec leurs différences culturelles ou autres. Ce partenariat est une plus value pour les professionnels et pour une cohésion d'intervention sociale sur le territoire communal.



© Centre Social de Brignais

Quelles sont vos attentes et/ou perspectives futures sur ce projet ?

Nous ne pouvons que souhaiter poursuivre cette action afin que sur le long terme chacune et chacun trouve sa place dans son territoire de vie. Pour le futur il faut pérenniser les actions, l'impact des projets sur l'environnement et les personnes, l'attention que cela représente et l'importance de mettre en place des activités, pour une intégration des familles du terrain et d'ailleurs.

Si le Centre Social est pour un instant "T" une passerelle, un tremplin pour faciliter cet objectif nous aurons répondu à notre mission. Sans oublier que chaque être est singulier et que nous devons le respecter à cette singularité."

Interview réalisée par A.A. auprès de J.M Furminieux (Directeur du Centre Social) et Anissa HAUDIQUÉ (animatrice) ■



© Ville de Brignais

Animation plantation d'arbres co-organisée par la Ville de Brignais, le Centre Social et l'Artag

La FNASAT-Gens du Voyage entendue par le Commissaire européen au Droit de l'Homme

Le 21 mai 2008, le Commissaire aux droits de l'Homme du Conseil de l'Europe, Thomas Hammarberg, était en visite en France pour s'informer sur la situation des Gens du Voyage et des Roms migrants. Dans un rapport de 2005, son prédécesseur, Alvaro Gil-Robles, avait dénoncé les discriminations dont sont victimes les Gens du Voyage : statut juridique dérogatoire au droit commun, difficultés d'accès à la scolarité, aires d'accueil insuffisantes. Le Commissaire avait choisi d'entendre collectivement les associations qui agissent sur le terrain avec les Roms et les Gens du Voyage. Il devait rencontrer la HALDE et déjeuner avec le ministre de l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité nationale et du Co-développement. Les associations ASAV, FNASAT, Fondation Abbé Pierre, Médecins du monde, Parada, Romeurope, Rues et cités, ont fait part de l'absence d'amélioration des conditions de vie décrites dans le rapport de 2005, tant pour les Gens du Voyage que pour les Roms migrants.

Les Gens du Voyage, citoyens français, relèvent toujours des dispositions discriminatoires de la loi du 3 janvier 1969 qui instaure les titres de circulation et le rattachement de trois années continues à la même commune pour pouvoir s'inscrire sur les listes électorales. L'habitat caravane n'est toujours pas reconnu comme un logement avec les droits sociaux afférents à une telle définition. La mention stigmatisante "SDF" est encore inscrite sur les pièces d'identité ou les cartes grises des véhicules, ce qui rend impossible la signature d'un contrat d'assurance pour garantir les risques. Le taux de réalisation des équipements programmés par la loi du 5 juillet 2000, s'élève seulement à 33 % au 31 décembre 2007 avec d'énormes disparités sur le territoire.

Les associations souhaitent que leurs observations alimentent des recommandations fortes du Commissaire à l'adresse des autorités françaises.

D.B. ■

Culture

EXTRAIT 2^{EME} :

"Si j'avais des ailes"

J'ai battu mon record de parole, mon record de tour du lac aussi. Il me faut à présent moins d'une heure pour boucler le circuit d'une seule traite.

Moins d'une heure pour t'avoir dit à quoi tenait la vie.

Avec plus de souffle, nous pourrions nous installer autour d'un feu sur le bord du Cher et dévider ce qui est resté à quai. Au fond de la gorge, il en reste des pleins bagages. Tu imagines ce que ça pèse, quinze ans de silence ? Et encore, je te fais cadeau des mots d'enfants. Ils vont rester au pré comme les chevaux de Pilchart, comme tant de terreurs tues, ou ces grands rassemblements que nous ne comprenions pas toujours. Vous chantiez, parliez fort et tout le monde mangeait jusqu'à être rassasié.

Quand les caravanes arrivaient de loin, pour saluer un mort, fêter un mariage ou un baptême, il y avait toujours autour du camp, cette crainte de voir débouler la police ou les gendarmes. Pas quand ce beau monde était éveillé, non. Plutôt à l'aube, à l'heure légale des expulsions. Et ils n'y allaient pas de main morte ! La chasse au Manouche est une chasse sans risques. Qui demain, osera aller se plaindre ?

Toi papa, tu avais le corps taillé pour l'esquive. Quand les képis défonçaient les vitres en plexi, tu allumais ta cigarette l'air absent et tu les regardais, sachant qu'on ne maîtrise pas une armée enragée.

Inévitablement, le jour nouveau vous retrouvait sous d'autres chemins de campagne. Tu savais, malgré les cris et la haine, que personne n'arriverait un jour à te poser un collier. De cette vie de chien, tu es à l'abri, comme nous l'étions sous l'auvent pendant les grandes chaleurs d'été. Tu le sais, c'est notre lot, esquiver, faire silence et repartir jusqu'à la prochaine clairière discrète.

Ce qu'il faut pour reprendre la route des mots ensemble, c'est parler, causer tranquillement assis sur le talus. Allez, fais ce geste, une seule fois.

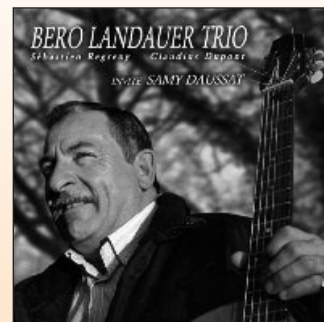
Ouvre ton poing fermé.

Une fois ta main desserrée, pour entrer chez maman, il te suffira de pousser la porte. Dans ce deux-pièces, nous avons droit de vie. Elle t'appellera dans le noir, te nommera de sa voix douce et tu viendras poser ta tête sur son ventre.

Juste là où dort encore le petit ange."

Si j'avais des ailes, Ahmed Kalouaz / Actes Sud Junior - Mars 2008 - 68 p.

Musique



De nos jours, le jazz Manouche à tendance à voguer vers d'autres horizons musicaux et se mélanger à des styles moins traditionnels.

Pourtant et comme son nom l'indique, Bero Landauer sort un nouvel album "Comme autrefois". Cet album revisite les sonorités d'antan en passant par des reprises de l'éternel Django, mais également de Gershwin, ou encore d'adaptations de musiques traditionnelles.

Sur son dernier opus, Bero Landauer a invité Samy Dausset, remarqué aux côtés des plus grands (Babik Reinhardt, Christian Escoudé, Tchavolo Schmitt...) Ce guitariste talentueux, à la déjà longue discographie, accompagne le trio tout au long de l'album.

Si nous vous conseillons "Comme autrefois" c'est parce qu'il fait renaître la tradition du jazz manouche de ses cendres et qu'il ravira les puristes comme les novices.

BERO LANDAUER
"Comme Autrefois"

Chez Label Ouest 2008
Mail : mdollber@hotmail.fr

D.V. ■

ABONNEMENTS

Je souhaite être abonné(e) à "Monde Tsigane"

Pour un an (soit 4 numéros, à partir de la date d'abonnement)

● **Abonnement d'un an (soit 4 numéros)**

un seul exemplaire 15 € 7,5 € étudiants et bénéficiaires des minima sociaux
5 exemplaires 20 €
10 exemplaires 25 €

Pour tout autre nombre d'exemplaires, contactez Aurélie Amirouche au 04 78 79 60 80

● **Abonnement de soutien d'un an** 30 € ou PLUS...

ADHESION

Je souhaite adhérer à l'Artag et verse une cotisation annuelle de 15 €
(L'adhésion ne donne pas droit gratuitement à l'abonnement au journal)

NOM PRENOM.....

ADRESSE.....

CODE POSTAL..... VILLE.....

TELEPHONE E-mail.....

Merci de joindre un chèque bancaire ou postal à l'ordre de l'Artag, BP 105 69151 Décines LYON France Cedex

Monde Tsigane

Artag

Editeur : Artag / 15 ch A.Renoir
69120 Vaulx-en-Velin / LYON FRANCE
Tél : 04 78 79 60 80 / Fax : 04 78 82 06 88
E-mail : contact@artag-asso.com

L'Artag est une association fédérée
au réseau de la FNASAT

Directeur de publication :

Franck SICLER

Directeur de rédaction :

Philippe ETIENNE

Comité de rédaction :

Aurélie AMIROUCHE

Pascale AVRIL

Tatiana BECHAUX

Xavier POUSSET

Denis VEILLAS

Conception Graphique : N. NAVARRE

Photographie : ARTAG

Imprimerie : DUPLI

Prix du N° : 3,8 €

Abonnement annuel : 15 €

CPPAP : 0404 G 81529

N° ISSN : 1631-2473

Dépôt légal : 3^{ème} trimestre 2008

Nombre de pages : 8

Tirage : 1700 exemplaires

Trimestriel